Réglementation de l'urbanisme

# Servitudes, mitoyenneté et bornage

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | URBA-8972182 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 725 € ht



*Document mis à jour le 13/11/2026*

## Objectifs de formation

- Identifier le cadre juridique
- Analyser les modalités de création et d'extinction des servitudes et de la mitoyenneté
- Gérer les risques de contentieux

## Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

## Prérequis

Connaître le droit de la construction

## Public concerné

- Directeurs, responsables et chargés d'opérations
- Aménageurs, architectes et géomètres-experts
- Juristes

### Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

# Programme

### Identifier les caractéristiques du droit de propriété

- Déterminer les composantes de ce droit : droit d'usage, droit de jouissance...
- Analyser les différents modes d'acquisition de la propriété

### Maîtriser le contenu et les caractéristiques des servitudes

- Distinguer les grandes catégories de servitudes : naturelles, légales, conventionnelles
- Déterminer les caractères de chaque type de servitude et savoir les combiner entre elles
- Appréhender la notion spécifique de servitude " par destination du père de famille "
- Identifier le régime juridique des servitudes
- Décrypter le caractère fixe d'une servitude
- Acquérir une servitude, prouver son existence et la revendiquer
- Différencier les cas de prescription acquisitive et extinctive
- Déterminer les cas d'extinction de la servitude, de disparition ou de suppression
- Exemples pratiques de servitudes : droit de passage, cour commune...

Étude de cas : analyse commentée d'un droit de passage, d'une cour commune, d'une servitude de passage

### Analyser et repérer une mitoyenneté

- Différencier la servitude de la mitoyenneté
- Acquérir la mitoyenneté : construction, cession, prescription...
- Prouver la mitoyenneté : présomptions, témoins, titres, marques matérielles...
- Déterminer le régime juridique
- Décrypter les régimes spécifiques aux murs et aux clôtures
- Mettre en œuvre de manière pratique la mitoyenneté
- Mesurer les conséquences d'un abandon de la mitoyenneté

Étude de cas : analyse commentée de différents cas de contentieux de mitoyenneté

### Cerner les enjeux du bornage

- Définir le bornage et son utilité
- Identifier une borne
- Gérer un bornage amiable et un bornage contradictoire
- Merner une action en bornage judiciaire

Étude de cas : à partir d'un exemple concret, gestion d'un bornage amiable et judiciaire

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

### Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :Pendant la formation : un bilan journalier effectué par l'intervenantÀ chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifsÀ froid : à J +

3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

## Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

## Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.